

Mémoire présenté au Comité spécial sur la
réforme électorale
Le 7 septembre 2016
Marc Miller, député de
Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs
Montréal (Québec)

**Consultation publique sur la réforme électorale – Ville-Marie—
Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs**

1. Quelle était la nature de l'activité?

Dialogue communautaire

2. À quelle date cette activité a-t-elle eu lieu?

Le 7 septembre 2016

3. Où cette activité a-t-elle été organisée?

CÉDA – Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri
(CÉDA)

4. Qui a animé l'activité?

Marc Miller, député de Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs
Modérateur : Charles-Alexandre Vennat
Preneurs de notes : Bryan Rourke et Laura Gareau

5. Environ combien de personnes ont-elles participé?

40

6. Quelques lignes sur l'activité

Les participants étaient séparés en petits groupes et discutaient de trois sujets. Après une discussion de 15 à 25 minutes sur un sujet, chaque groupe présentait, aux autres, les résultats de cette discussion. Les participants ont pris des notes sur ces présentations, tout comme les deux preneurs de notes de notre bureau.

Thèmes récurrents

Le nouveau système devrait faire augmenter le taux de participation.

Le nouveau système devrait maintenir le lien entre le ou la représentante et sa circonscription.

Le nouveau système devrait être plus proportionnel.

Certains participants étaient pour le SMP, d'autres pour le système actuel. Il y avait un plus grand appui pour le SMP.

L'argument le plus souvent évoqué en faveur du SMP était qu'il améliore la proportionnalité du système.

L'argument le plus souvent évoqué en faveur du système actuel était la stabilité et la simplicité du système.

Les participants ont montré de l'intérêt envers un système de vote électronique ou en ligne, mais ont exprimé de grandes inquiétudes relativement à la sécurité de ces deux options.

Plus de participants se sont dits pour le vote obligatoire, mais beaucoup de participants étaient tout de même contre.

Plus de participants étaient pour l'idée de réduire l'âge électoral, mais beaucoup de participants préféreraient tout de même garder l'âge de voter à 18 ans.

Les connaissances concernant le système électoral font actuellement défaut, ce qui pourrait compliquer l'implantation d'un nouveau système.

Les thèmes récurrents ci-dessus n'ont pas été soulevés par tous les participants. Vous trouverez, dans la section « Rétroaction », les notes prises par chacun des groupes; elles vous aideront à vous faire une meilleure idée des opinions des participants.

Rétroaction

Sujet 1 : Forces et faiblesses du système actuel

Table 1

Forces

Les choix proposés sont clairs. Les gens savent qui sera leur député quand ils se présentent à l'urne.

Stabilité des gouvernements majoritaires – ils peuvent mettre en œuvre leur programme électoral.

Faiblesses

Le fait que des sièges soient assurés décourage les électeurs.

Les partis et gouvernements peuvent négliger les circonscriptions sûres s'ils ne se battent que pour une poignée de circonscriptions qu'ils cherchent à gagner.

Souvent, les gouvernements qui prennent le pouvoir reçoivent moins de 50 % des votes.

Table 2 (plus de notes sur les feuilles)

Forces

Les gouvernements majoritaires sont fréquents et offrent un régime stable.

La représentation à la Chambre des communes est nette. Un député, une circonscription.

Il n'est pas nécessaire de renseigner la population sur un nouveau système.

Faiblesses

Les circonscriptions rurales ont trop de pouvoir et les circonscriptions urbaines trop peu.

Les personnes âgées avec des troubles cognitifs peuvent voter, mais elles ne comprennent pas nécessairement leur choix.

Les gouvernements majoritaires ont trop de pouvoir.

Impossible de revenir sur sa décision : dès qu'une personne dépose son vote dans l'urne, sa décision est prise pour toute la durée du mandat du gouvernement élu, souvent de quatre ans.

Il n'y a pas de date d'élection fixe; le gouvernement au pouvoir peut donc déclencher des élections au moment qui convient le mieux à son parti.

Les ministres ne peuvent pas consacrer autant de temps à leur circonscription que les autres députés, et ces circonscriptions risquent d'avoir un accès restreint à leur représentant élu.

Table 3

Forces

La plupart des gens connaissent bien le système actuel.

Passer à un système plus complexe aurait des conséquences.

Les partis qui se disputent le pouvoir sont bien connus de la population; dans un système proportionnel, des partis plus marginaux pourraient remporter des sièges.

Le système actuel donne souvent lieu à l'élection d'un gouvernement stable.

Faiblesses

Le gouvernement majoritaire peut dicter certaines des modalités d'une campagne électorale, comme sa durée.

Table 4

Personne à la table 4

Table 5

Forces

Stable

Facile à comprendre.

Plus économique que les autres systèmes.

Facile d'accès – le système est facile à comprendre pour les nouveaux électeurs.

Vous pouvez voter pour n'importe qui sur le bulletin de vote; les systèmes avec scrutin de ballottage limitent les choix.

Faiblesses

La répartition des sièges à la Chambre n'est pas proportionnelle au nombre de votes obtenus par chaque parti.

Il favorise le regroupement des opinions politiques. Si vous vivez près de personnes qui partagent votre point de vue, le représentant du parti politique que vous choisissez a plus de chances d'être élu.

Les électeurs des circonscriptions qui ont été gagnées par le parti au pouvoir sont plus entendus à Ottawa.

Le système actuel favorise le vote stratégique et décourage les gens de voter pour des partis plus petits.

Table 6

Forces

Stabilité

Élections plus simples et économiques.

Faiblesses

La diversité ne produit pas la majorité des votes?

Si les choses vont bien, les gens sont moins portés à aller voter.

Lacunes quant à la connaissance du système.

Table 7

Forces

Le système actuel fonctionne bien.

Faiblesses

Il arrive que les gens votent pour le parti du candidat même si ce candidat n'aurait pas été leur premier choix.

Il arrive que les gens fassent leur choix en fonction d'un enjeu régional même s'ils votent pour un représentant fédéral.

Table 8

Forces

Simple

Transparent

Faiblesses

Mène souvent à des gouvernements majoritaires, ce qui diminue le besoin de parvenir à des compromis.

Le gouvernement ne représente pas toujours la majorité des électeurs.

Favorise un système à deux partis.

Centralise les pouvoirs dans le Cabinet des ministres et le Cabinet du premier ministre.

Table 9

Forces

Stabilité, mais cette stabilité est souvent le résultat d'une majorité artificielle.

Simplicité

La représentation directe de chaque circonscription par un député fait en sorte qu'il y a un rapport clair entre un député et sa circonscription.

Il est possible de voter pour un candidat au lieu d'une liste de partis.

Les résultats sont faciles à comprendre et sont annoncés rapidement – vous savez quel sera votre gouvernement.

Faiblesses

Faible participation.

Pas de proportionnalité.

Les gens votent pour le parti et non pour son représentant.

Possibilité de gouvernements minoritaires.

Avoir le sentiment que son vote ne compte pas si notre circonscription n'a pas d'avantage concurrentiel.

Table 10

Forces

Résultats clairs et précis.

Flexibilité quant à la façon d’entrer en dialogue avec les gens.

Faiblesses

Il n’y a pas de vote direct pour élire le premier ministre (chef d’État).

Financement électoral : le parti au pouvoir a un avantage quant au financement.

Table 11

Forces

Simplicité, facile à comprendre.

Résultats rapides.

Les gens le connaissent bien.

Il favorise des majorités nettes.

Possiblement moins dispendieux.

Faiblesses

Faible représentation pour un grand nombre d’électeurs (système non proportionnel).

Dissuade certains groupes d’aller voter, car ils sentent que leur vote ne compte pas.

Favorise les candidats sûrs et dissuade les personnes issues de minorités, les femmes et les Autochtones.

En raison du manque de proportionnalité, certains électeurs risquent de ne pas voter.

Table 12

Forces

Stable

Faiblesses

Sujet 2 : Quel système électoral serait le plus bénéfique aux Canadiens?

Table 1

Le vote préférentiel et le vote unique transférable ont pour avantage de maintenir le système de représentation des régions géographiques par un seul député et de pouvoir réduire le vote stratégique.

Le mode de scrutin par vote préférentiel a l'avantage d'être un système plus simple.

L'avantage du mode de scrutin par vote unique transférable est qu'il n'existe pas de sièges sûrs, ainsi les candidats doivent se battre pour chaque vote. Ce système laisse place aux opinions des plus petits partis.

Les participants voudraient qu'il y ait une meilleure proportionnalité dans le nouveau système.

Table 2

Les participants privilégiaient le système mixte avec compensation proportionnelle parmi tous les systèmes présentés dans la Bibliothèque du Parlement.

Ce qu'ils aimeraient voir dans le nouveau système :

Pouvoir voter directement pour le Cabinet et le premier ministre.

Limitier les dons à 100 \$ et interdire les publicités et les affiches.

Aide financière aux partis plus petits.

Quelque chose à propos des services régionaux.

Encourager les changements de parti.

Possibilité de vote direct (référendum) pour les postes budgétaires importants.

Dates d'élection fixes.

Distribuer des programmes électoraux à tous les citoyens pendant une campagne électorale.

Table 3

Les participants privilégiaient le système mixte avec compensation proportionnelle ou le système par vote préférentiel, car ces deux systèmes expriment le mieux la volonté des électeurs.

Table 4

Personne à la table 4

Table 5

Les participants n'aimaient pas le système par vote préférentiel parce qu'il n'est pas proportionnel.

La représentation proportionnelle est importante.

Le scrutin de liste est une méthode simple qui accroît la proportionnalité du système.

Le mode de scrutin par vote unique transférable est un système complexe, qui peut faire peur, mais qui donne aux citoyens l'occasion d'exprimer leurs préférences tout au long du tour de scrutin. Ce système est beaucoup plus proportionnel. L'avantage d'avoir plusieurs députés est que les citoyens peuvent se tourner vers plus d'une personne s'ils ont besoin d'aide.

Le SMP pourrait être le juste équilibre entre le scrutin de liste et le vote unique transférable. Il permet aux gens d'indiquer leur choix de candidat et leur choix de parti politique ou leur allégeance politique. Le problème avec le SMP est de savoir d'où viendront les candidats figurant dans le haut de la liste.

Autres

Deux points de vue concernant l'implantation d'un nouveau système :

Une personne était d'avis que tout changement devrait être précédé d'un référendum.

D'autres voulaient la tenue d'un référendum après une ou deux élections utilisant le nouveau système.

La liste ouverte permet aux gens de trouver le juste milieu entre ce qu'ils savent de leurs candidats et leur préférence en matière de parti.

Table 6

Augmenter le taux de participation est l'élément le plus important à prendre en considération avant de choisir un nouveau système.

Scrutin majoritaire uninominal à un tour.

Faiblesse : Un gouvernement majoritaire peut être élu sans pourtant avoir obtenu la majorité des votes. Les résultats ne reflètent pas la diversité de l'électorat.

Représentation proportionnelle

Faiblesses

Peut mener à trop de partis – il peut être difficile de gouverner quand il y a trop de coalitions.

Forces

Plus grande diversité d'opinions.

Peut augmenter le taux de participation.

Force les partis à former des coalitions et à collaborer.

Autres

Contre l'idée d'un référendum.

Il est important que les Canadiens qui ne vivent pas au Canada puissent quand même se faire entendre et voter.

Table 7

Caractéristiques du nouveau système

Taux de participation plus élevé.

Meilleure proportionnalité.

Pourcentage minimal – si un parti reçoit moins de 5 % de tous les votes, il ne reçoit aucun siège même s'il gagne une circonscription.

Le nouveau système ne devrait pas être plus compliqué que le système actuel.

Contre le vote préférentiel – il centraliserait les partis et les dissuaderait de proposer des idées novatrices qui ne plairaient pas au pouvoir central.

Contre le scrutin de liste – le fait que des partis qui dressent des listes de candidats en ordre de préférence n'est pas une idée très démocratique.

Table 8

Une personne préférerait conserver le scrutin majoritaire uninominal à un tour – la création de coalitions manque souvent de transparence et favorise moins la démocratie.

Trois personnes penchaient pour le système mixte avec compensation proportionnelle.

Encourage la collaboration.

Permet aux partis plus petits de se faire entendre.

Donne lieu à une représentation proportionnelle aux votes.

Le nouveau système devrait :

- promouvoir la collaboration et les débats ouverts;

- accorder une plus grande indépendance aux députés en ce qui a trait aux votes.

Table 9

Pas de système idéal.

Un bon système :

- est simple;

- est proportionnel;

- améliore le taux de participation;

- est revu après une ou deux élections;

- préserve le lien entre un député et sa circonscription.

Contre le scrutin de liste – les territoires pourraient être sous-représentés.

Le système actuel (scrutin majoritaire uninominal à un tour) serait acceptable si le taux de participation pouvait être amélioré.

Les changements à apporter ne devraient pas exiger la réouverture de la Constitution.

Inquiétudes quant à la façon dont ces changements seront appliqués :

S'il y a un référendum, quel en sera le seuil de participation?

Qu'arrivera-t-il si des provinces votent pour ce changement et d'autres, contre?

La préférence du groupe s'est portée sur le système mixte avec compensation proportionnelle et liste fermée, un système qui préserve le lien entre un député et sa circonscription.

Table 10

Le système mixte avec compensation proportionnelle était le système privilégié par les participants.

Une liste de candidats pour chaque circonscription est une excellente idée.

Ils aimeraient aussi qu'il y ait des représentants régionaux (environ 20 circonscriptions par région). Élections Canada a déjà une liste interne de ces régions.

Les députés régionaux pourraient soutenir les députés des circonscriptions.

Vote direct pour le premier ministre.

Peu importe les changements apportés, il faudra faire une vaste campagne d'information concernant le nouveau système.

Table 11

Le nouveau système devrait être plus proportionnel.

Il pourrait favoriser la civilité dans la Chambre des communes.

Il est important de préserver le lien entre un député et sa circonscription, mais que se passera-t-il si ce qui consolide le lien entre un député et sa circonscription est aussi ce qui diminue la loyauté d'un député envers son parti?

Table 12

Le nouveau système devrait être plus proportionnel.

Il est très important de conserver la représentation à l'échelle locale.

Sujet 3 : Mécanismes de vote

Table 1

Vote électronique/en ligne.

Pour, si les problèmes de sécurité peuvent être réglés.

Pratique – pourrait réduire les coûts et faire augmenter le taux de participation.

Vote obligatoire.

Pour

Table 2

Vote électronique

Pour, si les problèmes de sécurité peuvent être réglés.

Vote en ligne

Le vote en ligne devrait être utilisé pour des référendums sur des sujets particuliers et l'accès à ces référendums devrait être réservé aux personnes qui auront voté lors de la dernière élection générale.

Autres

Dissuader les électeurs non avertis de voter, par exemple en soumettant l'électorat à un test de connaissances sur le système.

Réduire le nombre de bureaux de vote.

Permettre aux électeurs de proposer des personnes qui, selon eux, devraient être candidats.

Trouver une méthode pour vérifier la capacité intellectuelle des électeurs.

Table 3

Vote électronique

Contre pour des raisons de sécurité.

Ils préfèrent le système actuel dans lequel les résultats sont dénombrés et peuvent être vérifiés par un représentant de chaque parti.

Vote en ligne

Contre pour des raisons de sécurité.

Plus difficile de contrer la fraude.

Plus difficile de vérifier l'identité de la personne qui vote.

Vote obligatoire

Pour

Pourrait, avec le temps, inciter les gens à porter plus attention aux enjeux.

Âge de vote

Garder l'âge pour voter à 18 ans.

Autres

Ils aimeraient qu'il y ait un mécanisme prévoyant des conséquences pour les partis qui ne respectent pas leurs promesses électorales lorsqu'ils sont au pouvoir.

Table 4

Personne à la table 4

Table 5

Vote électronique

Contre pour des raisons de sécurité, pourrait être une option si un système biométrique d'identification des électeurs était implanté.

Ils ont aimé l'expérience du vote électronique.

Vote en ligne

Contre pour des raisons de sécurité.

Risque de piratage informatique et de fraude.

Vote obligatoire

Contre

Condescendant et contrôlant.

Force les gens mal informés à voter.

Autres

Encourager les citoyens à s'intéresser aux enjeux entraînera une hausse du taux de participation.

Table 6

Le système fédéral actuel du Canada fonctionne.

Pas de référendum.

Pas de vote électronique ni de vote en ligne.

Pour l'idée d'interrompre les enquêtes par sondage – pas de sondage pendant les campagnes électorales.

Les Canadiens vivant à l'extérieur du Canada devraient conserver leur droit de vote.

Table 7

Vote en ligne

Contre pour des raisons de sécurité.

La sécurité du système et la confiance que les gens y accordent sont les éléments les plus importants à prendre en considération avant d'apporter des changements.

Âge de voter

Une personne contre.

Trois personnes pour.

Vote obligatoire

Au lieu de prendre des mesures qui auront un effet dissuasif sur les personnes n'allant pas voter, mettre en place un incitatif positif pour les gens qui vont voter.

Même si l'éducation est de compétence provinciale, il faudrait donner des cours sur le système électoral dès l'école primaire.

Autres

Prolonger la période de vote.

S'adapter aux populations mobiles comme les étudiants qui changent souvent de circonscription et qui doivent s'enregistrer à chaque élection, peut-être à l'aide d'une liste électorale permanente.

Accroître l'enseignement des devoirs civiques.

Table 8

Vote en ligne

Indécis – un système en ligne ne serait pas aussi sécuritaire, mais la méthode actuelle de dépouillement des votes requiert des employés temporaires qui ne sont peut-être pas les plus fiables.

Âge de voter

Une personne contre l'idée de réduire l'âge de voter.

Les personnes de moins de 18 ans ne paient pas d'impôts, elles ne devraient donc pas avoir droit de vote.

Quatre personnes étaient pour l'idée de réduire l'âge de vote à 16 ans.

Table 9

Vote électronique

Arrivera qu'ils soient pour ou contre.

Vote en ligne

Pour, si les problèmes de sécurité peuvent être réglés.

Augmentera le taux de participation.

Vote obligatoire

Pour

Âge de voter

Pour l'idée de réduire l'âge de vote à 16 ans.

Autres

Il devrait revenir à la population de choisir le nouveau système, soit par référendum national, soit par l'inclusion du nouveau système retenu dans le programme électoral du parti au pouvoir lors des prochaines élections.

Table 10

Vote électronique

Pour

Ils ont suggéré de créer une pièce d'identité de l'électeur qui serait utilisée avec le système.

Le système électronique devrait être utilisé conjointement avec le système de bulletins de vote au cas où il y aurait des problèmes avec le système électronique.

Table 11

Vote en ligne

Contre

Un vote devrait obligatoirement se faire en personne pour réduire les risques de fraude.

Vote obligatoire

Contre

Droits personnels – conserver le droit de ne pas voter.

Âge de voter

Garder l'âge pour voter à 18 ans.

Autres

Accroître l'enseignement concernant le système électoral.

Table 12

Vote en ligne

Pour

Accessibilité accrue.

Garder la possibilité d'aller voter dans un bureau de vote en plus d'offrir le vote en ligne.

Vote obligatoire

Contre

Autres

L'information sur comment, où et quand voter devrait être diffusée à plus grande échelle.

L'enregistrement des électeurs devrait être plus simple et plus facilement accessible en ligne.